



Rabat, le 08/08/2025

AVIS DE VENTE PAR APPEL D'OFFRES OUVERT N°17/2025

L'Ordonnateur des douanes et impôts indirects à Rabat, porte à la connaissance du public qu'il recevra jusqu'au **22/08/2025 à 16h30**, les offres de prix concernant un lot unique de marchandises (Tapis et tableaux de décoration en tapis) (voir détails et photos en **annexe 01**)

L'ouverture des plis aura lieu le **29/08/2025** au siège de la Direction préfectorale de Rabat.

Le lot unique de la marchandise peut être visité dans les jours du travail du Lundi au Vendredi de 10 h à 15 h au magasin des Douanes sis à la Ville Haute, Kenitra.

Pour plus d'information, vous pouvez consulter le site Internet de cette Administration à l'adresse :

<http://www.douane.gov.ma/web/guest/ventes-sur-appel-offres-prix>

« Les données à caractère personnel concernant les participants aux ventes en douane sont collectées, enregistrées et traitées par l'Administration des Douanes et Impôts Indirects conformément aux dispositions de la loi n°09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel. Ce traitement a fait l'objet d'une autorisation auprès de la CNDP sous numéro A-PO-313/2019 délivrée suite à la décision n°21-2023 du 17/03/2023.

Le consentement des participants à l'égard du traitement, précité, sera dématérialisé par la signature d'un formulaire dont le modèle est ci-joint (**annexe 02**).

Conditions de la vente :

- Les offres sont faites sous plis fermés ;
- Les offres doivent comprendre deux plis fermés distincts,
 - Le premier pli comportant la caution bancaire (**Annexe 03**) ou le document en tenant lieu, une attestation fiscale justifiant la régularité vis-à-vis du fisc (quitus), avec photocopie de la carte d'identité nationale ou de toute autre pièce officielle avec référence à l'appel d'offre ouvert et la mention « cautionnement » à transcrire sur le dos du pli ;
 - Le second pli contenant la soumission engagement irrévocable d'achat (**Annexe 04**) et l'offre de prix (**Annexe 05**) et avec référence à l'appel d'offre ouvert et la mention "soumission- engagement".
- Les offres comprenant ces deux plis fermés seront soit :
 - Envoyées par courrier postal à Monsieur l'ordonnateur des douanes à Rabat, sous enveloppe comportant référence à l'appel d'offre avec mention « à n'ouvrir qu'en commission » à l'adresse suivante : La Direction préfectorale des Douanes à Rabat sis Avenue Hassan II, immeuble 2, Rabat.
 - Ou déposé directement contre décharge au bureau de l'Ordonnateur des Douanes à Rabat.
- La date ultime de la réception des offres est fixée au **22/08/2025 à 16h30**, délai de rigueur. Le cachet de la poste faisant foi ;
- L'ouverture des plis aura lieu en commission conformément à la réglementation en vigueur le **29/08/2025** au siège de la Direction préfectorale de Rabat ;

- L'acquéreur doit souscrire le jour de la vente, un engagement de mise en conformité à domicile pour le compte de la délégation de l'Industrie et commerce à Kenitra avant toute commercialisation de la marchandise adjudgée, matérialisé par la signature d'un formulaire dont le modèle est ci-joint. (Annexe 06)
- Les offres ne comportant pas le cautionnement seront rejetées sans que soient ouvertes les soumissions correspondantes ;
- Il sera dressé un procès-verbal des résultats de l'ouverture des plis et le lot sera adjugé au plus offrant si le prix proposé est jugé satisfaisant pour l'Administration ;
- Le cautionnement de la marchandise est fixé à **370000,00 DH.**
- Au cas où la meilleure offre serait faite par plusieurs soumissionnaires à la fois, ces derniers seront convoqués par la même commission au lieu, date, et heure qu'elle aura fixé pour une enchère restreinte à organiser aux conditions fixées pour les appels d'offres restreints, et la vente finale sera consentie au soumissionnaire le plus offrant retenu par l'Administration ;
- Aucune réclamation ne sera admise pour quelque cause que ce soit notamment pour défaut de qualité ;
- Nonobstant les frais de magasinage en vigueur, les marchandises adjudgées et non retirées demeurent aux risques des adjudicataires. Leur détérioration, altération ou déperdition ne peuvent donner lieu à dommages et intérêts quelle qu'en soit la cause.
- L'acquéreur doit accepter les contrôles ultérieurs effectués par les services douaniers ;
- Toute cession à des tiers par l'acquéreur des articles doit obligatoirement être couverte par la délivrance d'une facture établie en bonne et due forme, tirée d'un facturier dont les souches doivent être conservées pour être présentées à toute réquisition du service des Douanes ;
- La résolution de la vente est prononcée de plein droit et sans sommation, si le retraitement de la marchandise vendue n'est pas effectué dans un délai de huit (8) jours à compter de la date de l'adjudication.

L'ordonnateur des Douanes à Rabat

TOUALI AMINA

Annexe 01

Etat du lot unique de marchandises (Tapis et tableaux de décoration en tapis)
destinés à la vente

Référence lot GMSAD	Désignation	Quantité
40420250000130	Tapis de différentes tailles et dimensions dont la superficie totale est de 1620.488 m ²	373
40420250000131	Tableaux de décoration en tapis de différentes tailles et dimensions	71

























Annexe 02

"La gestion des données relatives aux acquéreurs des marchandises saisies ou abandonnées en douane"

FORMULAIRE DE CONSENTEMENT

AUTORISATION CNDP N°A-PO-313/2019

DELIVREE SUITE A LA DECISION N° 21-2023 DU 17/03/2023

(Loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques

À l'égard de traitement des données à caractère personnel)

Je soussigné:

Nom :

Prénom :

CNIE:

Déclare avoir été informé que les données à caractère personnel me concernant sont collectées, enregistrées et traitées par l'Administration des Douanes et Impôts Indirects dans le cadre des ventes en douane.

En outre, je déclare avoir été informé de mes droits d'accès, de rectification et d'opposition à l'usage de ces données, droits que je peux faire valoir en envoyant un mail à l'adresse **gmsad@douane.gov.ma**.

Fait à, Le

Signature de la personne concernée
(Précédée de la mention « Lu et Approuvé »)

Annexe 3

BANQUE

CAUTION N° :

Nous soussignés Banque
Dont le siège social est à.....
Représentée par Messieurs
Respectivement (qualité)

- Déclarons par le présent acte nous porter caution personnelle et solidaire depour le montant du cautionnement provisoire concernant l'appel d'offre n°**17/2025** pour l'achat du lot unique de marchandises (Tapis et tableaux de décoration en tapis) auprès de l'Administration des Douanes et Impôts Indirects à Rabat.
- Le présent cautionnement s'élève à la somme de **370000,00** dhs dont le montant sera acquis au profit de l'Administration des Douanes et Impôts Indirects en cas de non-respect par le soumissionnaire des clauses de l'engagement irrévocable d'achat qu'il a souscrit.
- En outre, nous nous engageons à ne libérer le soumissionnaire de sa caution que sur présentation d'une mainlevée délivrée par l'Administration des Douanes et Impôts Indirects de Rabat accompagnée de la présente attestation de caution.

Fait àLe

Bon pour caution (mention à porter en manuscrit)
Cachet et Signature

Annexe 4

Soumission engagement irrévocable d'achat

Je soussigné :
Demeurant à :
Titulaire de la pièce d'identité n° :
Délivrée à :leagissant : (1)

M'engage par la présente à :

- Acquérir auprès de l'Ordonnateur des douanes et impôts indirects à Rabat si mon offre est retenue à la suite de l'appel d'offres, le lot unique de marchandises (Tapis et tableaux de décoration en tapis) Objet de l'appel d'offres n° **17/2025**.

- Accepter de participer aux lieux et date fixés par l'Administration, aux enchères restreintes dans le cas où la même offre que la mienne est proposée par plusieurs compétiteurs.

- Verser une fois mon offre retenue, le montant y correspondant en espèces ou par chèque certifié au Receveur des douanes à Rabat dans les deux jours ouvrables qui suivent la notification de la lettre du service des douanes.

- Prendre possession à mes frais le lot susvisé dans le jour non chômé qui suit le règlement de l'achat. A défaut d'exécution, et nonobstant les frais de magasinage retenus à ma charge, l'Administration peut disposer librement, à son profit, la marchandise objet du lot en question.

- Accepter le lot susvisé en l'état où elle se trouve au moment de son enlèvement par mes soins sans garantie aucune de la part de l'Administration et sans qu'aucune réclamation puisse être admise pour quelque cause que ce soit

- Renoncer au profit de l'Administration des Douanes, en cas de non-respect des dispositions qui précèdent au montant de : **370000,00 DH** Objet de la caution provisoire n° Consentie en ma faveur par : Sans aucun recours de ma part pour quelque cause que ce soit.

- Accepter que le lot non enlevé dans le délai susvisé demeure à mes risques : sa détérioration, altération ou déperditions ne peuvent donner lieu à dommages et intérêts quelle qu'en soit la cause.

Fait de bonne foi à Le.....

Signature légalisée.

(1) - en mon nom propre
- au nom de la société.....Que je représente valablement en vertu des pouvoirs qui me sont confiés (joindre les documents justificatifs de date récente).

Annexe 5

OFFRE DE PRIX

Je soussigné

Demeurant à

Carte Nationale d'Identité n° du délivrée à

Offre la somme de (En chiffre :DH)

(En lettre) pour l'achat

du lot unique de la marchandise (Tapis et tableaux de décoration en tapis), objet de l'avis de vente

par **appel d'offres ouvert n°17/2025**.

Fait à : Le :

Signature

Annexe 6

ENGAGEMENT DE MISE EN CONFORMITE A DOMICILE

Je soussigné M. signataire de cet engagement
Agissant pour le compte de.....
Référence du registre du commerce, passeport ou CIN n°
Tél.....Fax.....
En qualité de.....
Avoir acquis les marchandises vendues par le service des douanes à Rabat une quantité
de.....
du (des) produit (s).....
en provenance (marchandise saisie) objet de la demande d'autorisation d'accès au marché n° :
D106/2025/ADII/DRRSK/414 du 16/04/2025.

M'engage par la présente à lever les non conformités suivantes :

- **Étiquetage**

•

Au niveau du dépôt sis

A cet effet, je m'engage à :

- **Effectuer les corrections suivantes¹ :**
- **Étiquetage**
- **Réaliser l'opération de mise en conformité dans un délai dejours à compter de la date de notification de l'accord de l'Administration ;**
- **Contacter les services de contrôle de la Délégation Provinciale du Commerce et de l'Industrie où la mise en conformité a eu lieu, pour l'établissement de Procès-Verbal de constatation ;**
- **Ne commercialiser aucune partie de la marchandise importée, objet de la vente susmentionnée, avant d'avoir reçu l'autorisation d'accès au marché de l'Administration ;**
- **Détruire ou réexporter les produits dont les non conformités n'ont pas été levées et ce qu'après réception du document de refus d'accès au marché.**
La présence des agents désignés par le Ministère chargé de l'Industrie est obligatoire lors de la destruction des produits non conformes.

Je déclare avoir pris connaissance des dispositions légales et réglementaires en vigueur, en vertu desquelles je suis exposé, en cas de manquement à mes engagements.

A..... le.....

Signature et cachet

¹ Description des actions de mise en conformité à réaliser